



Service de l'urbanisme,
de l'environnement et
des travaux publics
(UETP)

Delémont, le 19 août 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Démarche participative au Cras des Fourches : Invitation à la séance de restitution publique jeudi 25 août 2016 à 18h00

Suite au refus de la modification du Plan de zones en 2011 de la parcelle n° 2607 au Cras des Fourches, la Municipalité de Delémont, propriétaire du terrain, a décidé de lancer un processus participatif dans le cadre de la révision globale de son Plan d'aménagement local.

Le 24 mai dernier, une séance d'information publique a permis de démarrer la démarche participative. Suite à cette rencontre, un comité consultatif d'une vingtaine de personnes a été constitué en vue d'ateliers participatifs. Les membres du comité sont en majorité des habitants du quartier.

Trois ateliers ont été organisés par le bureau d'urbanisme mandaté dans le cadre de cette démarche. Le premier atelier a débuté par une visite de terrain et a été suivi d'une discussion par groupe puis en plénum sur la situation actuelle de la parcelle. Les points faibles (à améliorer ou à supprimer) ainsi que les points forts (à conserver voire renforcer) ont été identifiés. Sur cette base, le bureau d'urbanisme a établi des principes généraux de développement sous forme de scénarios. Ces éléments ont été débattus lors du second atelier. Enfin, suite aux discussions des deux premières rencontres, le bureau a pu élaborer un projet de charte qui a été adapté et affiné lors du troisième et dernier atelier.

La charte servira de base pour la procédure de concours d'architecture et le plan spécial. Elle pose 10 principes généraux issus de la démarche participative qui concernent la mobilité, l'aménagement et le programme ainsi que les formes du bâti.

La charte en vue d'un futur concours d'architecture sur la parcelle n°2607 du Cras-des-Fourches sera présentée à l'ensemble de la population de Delémont le jeudi 25 août 2016 à 18h à la salle du Conseil de Ville.

Le processus ne s'arrêtera pas là. La démarche participative reprendra lors de la procédure de concours, puis lors de l'établissement d'un plan spécial sur ce secteur, en 2017, voire en 2018.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Personne de contact :

M. Hubert Jaquier, chef du Service UETP, urbaniste communal
Tél. 079 478 80 91